

Editorial

Chers amis

Après de nombreux travaux de voirie et de réhabilitation des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales, des mises en place de plusieurs lotissements qui sont terminés ou en phase finale, un autre en cours d'études pour l'année prochaine, nous passons maintenant à des investissements pour les bâtiments.

Pour faire face à l'augmentation de la demande, il était nécessaire de construire un nouveau centre périscolaire : les travaux de celui-ci devraient être terminés pour mai 2012 avec une superficie de 280 m² et une capacité d'accueil de 50 enfants. Il sera situé face à l'école Saint Pierre.

Les travaux du nouveau commerce de proximité vont également débiter sur la place du canal : 180 m² dont 120 m² de surface de vente.

Une mise aux normes et un aménagement du local technique est en cours : 38 m² de bureau, réfectoire et sanitaire.

La création d'une annexe à la salle de Tennis va être réalisée en fin d'année 2011 : 25 m² de sanitaire et salle de réception.

Enfin, sont en cours actuellement, des travaux de réfection de couverture, charpente et zinguerie de l'église.

Dans un tout autre domaine et suite à l'arrêt d'activité de Mme Blanchard, une réflexion est en cours pour le nettoyage des salles : nous consultons actuellement des sociétés privées.

Comme vous pouvez le constater, 2011-2012 seront encore des années pleines de projets et de réalisations pour le bien être de tous.

Bonne fin d'année

Jean-Loïc Durandet



Sommaire

- 1 Editorial
- 2 à 5 Réunions du conseil municipal
- 6 à 9 Avis de la mairie
- 10 à 14 La vie des associations
- 15 Infos diverses
- 16 Infos générales

Directeur de la Publication : M. le Maire.
Responsable de la commission : Philippe Guery.
Membres de la commission communication :
Maryvonne Villeneuve, Adeline Girardeau,
Eric Bulteau, Dominique Péault,
Jacqueline Brousseau.

Nombre d'exemplaires : 600.
Conception & impression :
IMPRIMERIE 2000



P.A. Vendée Sud Loire 1
85600 Boufféré
Tél. 0820 222 264

Couverture imprimée sur papier non chloré.
Intérieur du bulletin imprimé avec
des encres végétales,
sur papier 100 % recyclé.
L'IMPRIMERIE 2000 respecte l'environnement et est
labellisée IMPRIM'VERT.

Dépôt légal : 4^{ème} trimestre 2011



Réunions du conseil

Séance du 16 mai 2011

COMPTE RENDU DE LA SEANCE du 28 mars 2011

Aucune observation n'étant formulée sur la rédaction du compte-rendu de séance du 28 mars 2011, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, en approuve le contenu.

1 - STATUTS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT LA GAUBRETIERE

Suite à la modification des statuts du SIAEPA de La Verrie, monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il convient de désigner les délégués qui représenteront la Commune au Syndicat, soit deux délégués titulaires qui siègeront au Comité Syndical avec voix délibératives et deux délégués suppléants qui pourront remplacer les titulaires empêchés, les pouvoirs n'étant pas admis.

Le conseil municipal après avoir procédé à une élection conforme aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales désigne les délégués suivants pour représenter la commune au Syndicat :

Délégués titulaires : Jean-Michel PASQUIET
Jean-François YOU

Délégués suppléants : Blandine GABORIEAU
Laurent BENETEAU

Les personnes élues siègeront au Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Assainissement La Gaubretière sous réserve que l'arrêté préfectoral entérinant les nouveaux statuts soit pris.

2 - SYDEV – CONVENTIONS ECLAIRAGE PUBLIC

- Remplacement de 16 lanternes Rue de la Vendée, de la Place du Canal à la rue des Nouelles : le conseil adopte la convention avec le SYDEV pour une participation communale d'un montant de 8 156.00 €, dans le but d'harmoniser l'ensemble de l'éclairage public.
- Pose de 9 lanternes au lotissement Les Erables Tranche 1 : le conseil adopte la convention avec le SYDEV pour une participation communale d'un montant de 14 292.00 €.
- Pose d'une lanterne au parking de l'Ecole : le conseil adopte la convention avec le SYDEV pour une participation communale d'un montant de 1 716.00 €.
- Pose de 5 lanternes rue de la Foliette : le conseil adopte la convention avec le SYDEV pour une participation

communale d'un montant de 4 696.00 € (opération de le cadre de la Participation Voies et Réseaux).

3 - LOTISSEMENT LES CHENES

Le conseil municipal fixe le prix de vente à 40.50 € net le m² pour les deux parcelles à vendre par la commune dans ce lotissement.

En accord avec Terre et Habitat, et afin de participer aux frais de viabilisation des ces deux parcelles, la commune prend en charge l'éclairage public pour 16 000 € et les branchements d'eau potable pour 19 568.88 €.

4 - LES ORANCHERES 4^{ÈME} TRANCHE

Le conseil municipal décide de lancer le projet de la 4^{ème} tranche du Lotissement Les Oranchères.

5 - SUBVENTION

Le conseil municipal décide d'attribuer une subvention de quatre vingt dix euros à l'association Expression Libre pour le portage du bulletin communal.

6 - CREATION DE VOIES

Le conseil municipal décide de nommer les voies suivantes :

- rue des Acacias dans le Lotissement Les Oranchères 4,
- rue de la Patricière (voie en direction de la Patricière),
- allée de l'Epine (rue de la Vendée, après le n° 89).

INFORMATIONS DIVERSES

- Périscolaire : le projet avance
- Monsieur le Maire informe le conseil du montant des estimatifs pour le Club House et le bâtiment technique.
- Travaux à l'église : une souscription va être lancée auprès de la Fondation du Patrimoine ; les travaux sont programmés pour mi-septembre.
- Unité de vie : il est noté d'attendre l'appui du Conseil Général.

L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée à 20h15.

Prochaine réunion du conseil municipal :
le 27 juin 2011 à 19h00.

Séance du 25 juillet 2011

COMPTE RENDU DE LA SEANCE du 16 mai 2011

Aucune observation n'étant formulée sur la rédaction du compte-rendu de séance du 16 mai 2011, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, en approuve le contenu.

Monsieur le Maire demande d'ajouter à l'ordre du jour : une décision modificative et une délibération concernant le commerce

Les membres présents approuvent cet ajout.

Monsieur le Maire informe les membres présents de la démission de Martine GIRAUD de son poste d'adjointe et de conseillère municipale

DÉCISION MODIFICATIVE

Le conseil municipal décide la modification suivante :

2315 Opération 77 Centre Bourg	+ 1 200.00 €
2188 Opération Matériel	+ 1 000.00 €
2313 Opération 72 Périscolaire	- 2 200.00 €

DEMANDE DE SUBVENTION SUPÉRETTE

Le conseil autorise M. Montassier, Président de la communauté de communes, à réaliser le projet d'agrandissement et de transfert de la supérette et lui donne tout pouvoir pour poursuivre cette opération et établir auprès des organismes compétents les dossiers de demande de subventions qui peuvent être allouées pour cette initiative.

1 - MISE À DISPOSITION GRATUITE DE MATÉRIEL

Les membres présents approuvent la convention quant à la mise à disposition du matériel entre la communauté de communes et la commune de Bazoges-en-Pailers pour une période de cinq ans.

2 - INSTRUCTION DU DROIT DES SOLS

Après exposé de monsieur le Maire, le conseil municipal décide de prendre la compétence en matière de délivrance des autorisations d'urbanisme à compter du 1^{er} janvier 2012, de confier l'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme aux services de la communauté de communes à compter du 1^{er} janvier 2012, de notifier cette délibération à la DDTM et à la communauté de communes.

3 - SUBVENTION

Le conseil municipal décide d'allouer une subvention de quatre vingt dix euros au Foyer des Jeunes pour le portage du document de souscription concernant la restauration de l'Eglise.

4 - DEMANDE DE SUBVENTION AMENDES DE POLICE - Aménagement sécuritaire

Le conseil municipal décide de demander une subvention au titre des Amendes de Police dans le cadre du projet des travaux en haut du Bourg, soit la réalisation d'un plateau surélevé et l'élargissement du trottoir, afin de réduire la vitesse des usagers et redonner aux piétons un espace sécurisé et accessible.

QUESTIONS DIVERSES

- Reconduction de Blandine Gaborieau en tant que déléguée de l'administration pour la liste électorale générale.
- Travaux Périscolaire, local technique et club house : monsieur le Maire informe le conseil sur les résultats provisoires des consultations.
- Monsieur le Maire informe le conseil sur Eco Pass ; sera mis au prochain ordre du jour.
- Expo photos des jeunes du Canton : à Bazoges pendant le Téléthon.
- Vu le projet de construction de l'accueil Périscolaire, la pancarte Square Renaud sera déplacée derrière l'Eglise.
- Le goûter du CCAS est reporté au samedi 19 novembre 2011.
- Prochaine réunion du CCAS le mercredi 14 septembre à 18h30.
- Conseil Jeunes : le panneau Sécurité Enfants proposé est validé pour 274.12 €.

L'ordre du jour étant achevé,
La séance est levée à 21h00.

**Prochaine réunion du conseil municipal :
le 29 août 2011 à 19h00.**

Réunions du conseil

Séance du 29 août 2011

COMPTE RENDU DE LA SEANCE du 25 juillet 2011

Aucune observation n'étant formulée sur la rédaction du compte-rendu de séance du 25 juillet 2011, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, en approuve le contenu.

2 - 1- Démission de Martine GIRAUD, 2^{ème} Adjoint

Le conseil décide de fonctionner avec trois adjoints dans l'ordre qui suit : Jean-Loïc DURANDET, 1^{er} Adjoint, Philippe GUERY, 2^{ème} Adjoint et Jean-François YOU, 3^{ème} Adjoint, avec les mêmes délégations et les mêmes indemnités.

2 - CONTRAT ENFANCE JEUNESSE

Le conseil autorise monsieur le Maire à signer la convention avec la CAF pour renouveler le Contrat Enfance Jeunesse de 2011 à 2014.

Monsieur le Maire expose les statistiques de l'accueil Périscolaire.

3 - GROUPEMENT DE COMMANDE EU ET EP PLACE DU CANAL

En liaison avec les travaux de construction du petit Commerce Place du Canal, le conseil municipal décide d'instaurer un groupement de commande avec le Syndicat d'Assainissement pour les réseaux Eaux Usées et Eaux Pluviales

4 - CENTRE PERISCOLAIRE

Après analyse des offres, le conseil municipal approuve les lots suivants :

- Lot 1 Gros œuvre - Aménagements extérieurs : GIRARDEAU-REMAUD pour 103 275.70 €,
- Lot 2 Charpente Panneaux de toiture : FEVRE pour 23 311.49 €,
- Lot 5 Menuiseries Aluminium : BESNARD pour 41 323.07 €,
- Lot 6 Cloisons sèches-Isolation-Plafonds : TEXIER pour 33 419.52 €,
- Lot 7 Menuiseries intérieures-Parquet : BONNET D. pour 28 858.23 €,

- Lot 8 Peinture-revêtements de sols collés : BETARD pour 15 944.53 €,
- Lot 9 Revêtement de sols scellés : CALANDREAU pour 12 873.70 €,
- Lot 12 Chauffage ventilation : LE JOLY-HERBRETEAU pour 35 000.00 €.

Les membres présents autorisent monsieur le Maire à signer tous documents concernant cette affaire.

5 - VENTE D'UN TERRAIN AUX CONSORTS GIRARDEAU

Le conseil municipal décide de ne pas régler les frais de succession liés à la vente d'un terrain des Consorts Girardeau.

6 - SUBVENTION AU FOYER DES JEUNES

Le conseil municipal décide d'accorder une subvention de deux cents euros au Foyer des Jeunes pour les 20 ans de l'association.

INFORMATIONS DIVERSES

- Le conseil programme une visite du Sénat et de l'Assemblée Nationale les 10 et 11 avril 2012.
- Adeline Girardeau présente le panneau proposé par le conseil jeunes pour apposition près de l'Ecole.
- Jean-François YOU propose l'apposition d'un panneau dans le Bourg avec plan et indication des entreprises.
- La liaison piétonne entre la zone artisanale et l'agglomération va être finalisée.
- Local technique et Club House : les prix sont en cours de négociation.
- Le fonctionnement du nettoyage des salles est en cours de réflexion.
- Prochaine réunion des associations pour établir le planning des fêtes 2012 le vendredi 16 septembre à 20h30 à la mairie.

L'ordre du jour étant achevé,
la séance est levée à 21h00.

**Prochaine réunion du conseil municipal :
le 26 septembre 2011 à 19h00.**

Séance du 26 septembre 2011

COMPTE RENDU DE LA SEANCE du 29 août 2011

Aucune observation n'étant formulée sur la rédaction du compte-rendu de séance du 29 août 2011, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, en approuve le contenu.

Monsieur le Maire demande l'ajout à l'ordre du jour : exonération de la taxe foncière sur le bâti. Les membres présents acceptent cet ajout.

1 - REDEVANCE ERDF-SYDEV

Considérant qu'en vertu de l'article 3 du contrat de concession précité, ERDF en qualité de concessionnaire doit verser au SyDEV, en qualité d'autorité concédante, les redevances dues en raison de l'occupation du domaine public communal ;

Le conseil décide

- de calculer la redevance en prenant le seuil de la population totale de la commune issu du recensement en vigueur au 1^{er} janvier de chaque année ;
- de fixer le montant de la redevance pour occupation du domaine public au taux maximum applicable à notre commune et de revaloriser annuellement ce taux tel que cela est prévu par l'article R.2333-105 du CGCT ;
- de laisser le bénéfice de cette redevance au SyDEV, autorité concédante qui perçoit cette recette en application du contrat de concession conclu avec ERDF.

2 - AMÉNAGEMENT LATÉRAL DE LA ZONE D'ACTIVITÉS VERS L'AGGLOMÉRATION- DEMANDE DE SUBVENTION

Le conseil municipal décide de demander une subvention au titre des aménagements latéraux aux fins de réaliser une allée piétonne sur l'accotement de la route départementale n° 23 au niveau de l'entrée de l'agglomération route de Chavagnes en Paillers. Cet aménagement permettra aux employés de la zone d'activités de l'Hermitage de relier leur domicile à leur lieu de travail en toute sécurité que ce soit à pied ou en vélo.

3 - MARCHÉ DE TRAVAUX DE L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Le conseil municipal approuve le marché des travaux de l'accueil Périscolaire pour les lots suivants :

- Lot n° 3 Isolation extérieure Bardage GIRARDEAU-SMAC pour 47 758.80 € H.T.
- Lot n° 4 Etanchéité-Toiture végétalisée-Zinguerie OUEST ETANCHE pour 16 669.25 € H.T.
- Lot n° 10 Electricité-courants forts et faibles CHAIGNEAU pour 33356.97 € H.T.
- Lot n° 11 Plomberie-Sanitaires LUMINIEAU pour 10 296.45 € H.T.
- Lot n° 2 Charpente Bois-Panneaux de toiture FEVRE pour 22 311.49 € H.T. montant revu suite à une erreur de calcul de l'entreprise.

4 - EXONÉRATION DES TAXES FONCIÈRES

Le conseil municipal décide de supprimer l'exonération de deux ans des taxes foncières sur les constructions nouvelles, après un vote à bulletin secret, 7 voix pour et 5 contre.

INFORMATIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire présente le projet de facturation de la redevance incitative.
- Petit Commerce : l'étude de sol n'étant pas bonne, il y aura une plus-value sur le gros oeuvre.
- Débat sur le nettoyage des bâtiments communaux.

L'ordre du jour étant achevé,
La séance est levée à 20h30.

**Prochaine réunion du conseil municipal :
le 7 novembre 2011 à 19h00.**

Avis

de la Mairie



T ransport solidaire

APPEL AUX CHAUFFEURS BENEVOLES !

L'équipe du Centre Communal d'Action Sociale de Bazoges-en-Pailers souhaiterait mettre en place une aide au transport pour les personnes de plus de 60 ans. Ce service leur permettrait de se déplacer pour les nécessités de la vie courante (rendez-vous médicaux, bancaires...), d'aller faire les courses ou encore de rendre visite à un proche. Afin que ce projet se concrétise, nous sommes à la recherche de chauffeurs prêts à donner de leur temps et être à l'écoute des personnes. Cette activité étant bénévole, chaque chauffeur ne pourra prétendre qu'à une indemnité kilométrique versée par la personne transportée et correspondant au trajet effectué. Si vous êtes intéressé(e), veuillez contacter la mairie au 02.51.07.73.32.

Date à retenir : samedi 19 novembre ; goûter offert aux personnes de plus de 70 ans.

L'équipe du CCAS

Service de Soins Infirmiers à Domicile de Bazoges en Pailers

Nous sommes un des pôles de l'AMAD (Association de Maintien A Domicile) des 3 chemins, siège social aux Essarts, depuis la fusion des 3 services de Bazoges, Les Herbiers, Les Essarts en 2008

L'unité de Bazoges a démarré en juin 1983 et va augmenter sa capacité pour atteindre 46 lits sur 8 communes en janvier 2012.

Les aides soignantes et l'infirmière coordinatrice accompagnent les personnes âgées dépendantes, les personnes handicapées et celles soignées dans le cadre de l'hospitalisation à domicile pour des soins d'hygiène, de surveillance, de mobilisation, etc.

Chaque année, les personnes soignées qui le peuvent et leurs familles, sont invitées à partager un moment de détente avec tout le personnel et les administrateurs de l'association. Cette année, la sortie s'est déroulée au restaurant du Mont des Alouettes. Un moment convivial animé par les danseurs et musiciens de l'association Les Amis du Donjon des Herbiers.



LE BAZOGES EN PAILLERS

Allo Ecoute Parents



Allo ÉCOUTE PARENTS

☎ 02 51 44 19 50

Prix d'une communication locale

Lundi	11 ^h 00 - 14 ^h 00
Mercredi	09 ^h 00 - 12 ^h 00
Vendredi	14 ^h 00 - 17 ^h 00

- *Depuis que notre bébé est né...*
- *Mon petit garçon pique une colère dès que je dis non...*
- *Ma fille de 8 ans veut déjà être ado...*
- *Ma fille en 4^{ème} veut aller en discothèque...*
- *Mon fils veut à tout prix un scooter...*
- *Je ne reconnais plus ma fille de 14 ans...*
- *Ce départ de la maison qui m'inquiète...*

N'hésitez pas,

Allo ÉCOUTE PARENTS

Des professionnels au téléphone pour :

**ÉCHANGER ... COMPRENDRE ...
SE RASSURER ... ORIENTER ...**



Allo ÉCOUTE PARENTS
S'inscrit dans le R.E.A.P.
(Réseau d'écoute, d'Aide et d'Accompagnement des Parents)

Avis

de la Mairie

ADMR

ADMR
L'ASSOCIATION
DU SERVICE A DOMICILE

Des services qui vous épanouissent la vie

■ 50% de réduction d'impôt
Selon la loi en vigueur

Ménage & repassage

■ Garde d'enfants à domicile

■ Aide aux familles

■ Aide et accompagnement à domicile
des personnes âgées

■ Aide et accompagnement à domicile
des personnes handicapées

Téléassistance

Pour tout renseignement, s'adresser au secrétariat
ADMR, 18 résidence Arc en Ciel à la Boissière de
Montaigu (Foyer soleil).
Tél. : 02.51.41.95.02
Responsable communes :
Bazoges : 02.51.07.71.20 La Boissière : 02.51.41.66.50

ADMR
L'ASSOCIATION
DU SERVICE A DOMICILE
dans votre commune

UNE DEMANDE ADAPTÉE À VOTRE SITUATION

Les tarifs appliqués dépendant du mode de financement de l'intervention :
conseil général (allocation départementale personnalisée à l'autonomie
(ADPA), prestation de compensation départementale du handicap (PCDH),
caisses de retraite, CAF (caisse d'allocations familiales), MSA (mutualité
sociale agricole) et sans prise en charge) selon :

- votre besoin
- votre situation professionnelle
- votre état de santé
- votre situation financière

admr.boissierebazoges@orange.fr

L'école Saint Pierre

L'école Saint Pierre accueille cette année 155 enfants de la petite section jusqu'au CM2. La rentrée 2011 est marquée par des effectifs en légère augmentation avec 155 élèves inscrits (+ 10 par rapport aux effectifs de juin 2011). Ils sont répartis en 6 classes avec des effectifs d'un peu plus de 25 par classe.

L'équipe pédagogique a accueilli cette année une nouvelle enseignante, M^{me} Annabelle Douillard en CM1-CM2. Elle arrive de l'école de Saint Hilaire de Loulay où elle enseignait en cycle III.

L'équipe éducative pour l'année 2011-2012 :
Sophie PASQUIER (ASEM), Adeline MINCHENEAU en CE2-CM1 (25 élèves), Evelyne GROLLIER et

Véronique BARBEAU (absente sur la photo), le mardi en GS-CP (27 élèves), Maryse BAUDRY en MS-GS (25 élèves),

Chantal BREMAND en CE1-CE2 (26 élèves), Annabelle DOUILLARD en CM1-CM2 (28 élèves), Marie-Laure LAIDIN en PS-MS (24 élèves, 29 au mois d'avril) et Charlotte RENAUD (ASEM).



Loïc Gautier maître E titulaire du regroupement d'adaptation sera présent dans l'école tout au long de l'année pour aider les enfants de la GS au CM2. Il travaille également dans les écoles de Chavagnes en Pailers, La Rabatelière et Saint Fulgent.

Cette année, le projet de l'école est de permettre à chaque enfant d'enrichir son langage et de développer son vocabulaire en partant à la découverte des métiers.

Les enfants découvriront les métiers de bouche en lien avec la semaine du goût, ils partiront ensuite à la découverte des métiers du cirque avec au mois de novembre une journée au cirque RECH pour le cycle III. Au deuxième trimestre, les enfants travailleront sur les métiers d'autrefois, les métiers du sport et en fin d'année sur les métiers de la terre et de la mer.

Au mois de janvier les 38 enfants de CP-CE1 bénéficieront de 10 séances à la piscine des Herbiers pour une première découverte du milieu aquatique et les 43 CM1-CM2 partiront en classe de neige à St Lary au début du mois d'avril.

L'année scolaire sera ponctuée par les fêtes habituelles de l'école (fête de Noël, Carnaval, Kermesse). Les enfants développeront leurs compétences dans le domaine du chant et de la musique en participant au concert de Chante-Mai et grâce aux intervenants du Conseil Général.

Par l'intermédiaire de ces temps forts et en lien avec le travail journalier réalisé en classe les enfants vont acquérir de nouvelles connaissances, enrichir leur réflexion, apprendre à se sentir responsable et s'ouvrir au monde qui les entoure.

La vie

des associations

OGEC

L'Organisme de Gestion de l'École Saint Pierre repart pour une nouvelle année de travail. Après une année chargée en événements : ouverture de la 6^{ème} classe, agrandissement et mise aux normes des bâtiments à l'accessibilité handicapé, 1^{ère} édition du trail de la Bultière ; l'équipe OGEC, en charge de tous ces travaux avec la participation des parents d'élèves et bénévoles, souhaite bien évidemment le meilleur pour les enfants.

Trail de la Bultière

Le 23 octobre se déroulera la 2^{ème} édition du « trail de la Bultière » en collaboration avec l'ABV Les Herbiers. L'année dernière 360 coureurs avaient participé à cette épreuve. Les plus sportifs pourront essayer d'améliorer leur chrono sur une distance de 14 ou de 22 km. Le départ sera donné, rue des Mauges, face à la salle des Mottais, à partir de 9h.

En même temps à partir de 8h les passionnés de randonnée pédestre pourront apprécier les sentiers et bords de rivière de la commune et de ses alentours sur des parcours de 10 et 15 kms. Les inscriptions se feront à partir de 7h30 à la salle des Mottais.

Pour le bon déroulement de cette journée plus de 50 bénévoles sont nécessaires. Nous les remercions de leur participation. De même, nous remercions tous nos sponsors et annonceurs qui nous soutiennent depuis de nombreuses années.

Assemblée générale

Comme chaque année l'assemblée générale se déroulera le 25 novembre à 20h30 au foyer communal. Lors de cette assemblée générale nous ferons le point sur les événements et la vie de l'école et vous feront part des différents résultats participatifs et financiers aux fêtes de l'école.

Actuellement l'équipe de l'OGEC est composée de 18 membres. Quatre d'entre-nous ont décidé de laisser leur place après avoir passé de nombreuses années au service de l'école. Nous aimerions bien accueillir au moins quatre nouveaux membres lors de cette assemblée générale afin de renouveler et pérenniser le bureau de l'OGEC. Alors, avis aux parents d'élèves, n'hésitez pas à vous faire connaître à un membre de l'équipe.

DATES À RETENIR

- **23 octobre 2011** : trail de la Bultière,
- **25 novembre 2011** : assemblée générale,
- **11 décembre 2011** : fête des enfants,
- **12 février 2012** : loto,
- **17 juin 2012** : kermesse,
- **28 octobre 2012** : trail de la Bultière.

Association des assistantes maternelles « Les Bambinious »

C'est avec joie que nous avons repris les rencontres « enfants, assistantes maternelles » à la périscolaire le jeudi matin.

La rentrée s'est faite timidement puisque l'équipe périscolaire avait changé la disposition des meubles et des jeux, de plus nous avons 19 enfants ce qui est un nouveau record. Donc il a fallu pour certains prendre ou reprendre ses marques : **découvrir un nouvel espace mais aussi faire de nouvelles rencontres, de nouveaux copains, car certains sont rentrés à l'école.**

Lors de la deuxième matinée, les jeux étaient déballés, les cris et les éclats de rires étaient au rendez vous.



Petit rappel : les matinées d'éveil sont tous les jeudi matins à partir de 9h00 à la périscolaire (sauf pendant les vacances scolaires).

Dates à retenir :

- Arbre de Noël le 9 décembre à partir de 18h30 à la salle Emeraude, à Chavagnes,
- Assemblée générale le 19 Janvier à la salle turquoise, à Chavagnes.

Petite annonce :

Nous cherchons un bénévole conteur ou conteuse pour faire rêver nos petits bambinious environ une fois par mois.

E BAZOGES EN PAILLERS



Les écureuils accueil de loisirs permanent

Une nouvelle année scolaire commence, qui sera très importante pour notre association puisque ce sera celle de la construction du nouveau centre de loisirs et périscolaire, dont les travaux débuteront dans les semaines à venir. L'ouverture, prévue aux alentours de l'été prochain, permettra l'accueil, dans de meilleures conditions, d'enfants de plus en plus nombreux à fréquenter le centre.

Depuis quelques mois, la cantine scolaire est gérée par l'association Familles Rurales. Les repas sont assurés par Béatrice Clergeau et encadrés par Anne-Sophie Praud et Julo Corré, à qui nous souhaitons la bienvenue. Tous trois sont employés de l'association.

Un merci également aux 7 personnes bénévoles qui aident au service des repas : Annick Guéry, Mado Pasquiet, Jacqueline Guitton, Maryvonne Arnaud, Josette Monnereau, Jocelyne Gaborieau, Annick Girard.

Vendredi 16 septembre, nous nous sommes retrouvés dans une ambiance conviviale pour fêter le départ de Ludivine et Elodie. Les enfants avaient préparé une chanson, les parents et les membres de l'association, quelques cadeaux. C'était l'occasion, pour tous, de les remercier toutes les deux pour leur investissement et leur professionnalisme. Nous leur souhaitons bon vent et pleine réussite dans leurs nouveaux projets.

Depuis quelques semaines, le centre accueille une nouvelle animatrice, diplômée BAFA, Anne-Sophie Praud. L'équipe d'animation est donc désormais, composée de Céline, Anne et Anne-Sophie.

Un point sur les animations 11-13 ans

Suite à une année très médiocre quant à la fréquentation des jeunes de 11 à 13 ans de Bazoges et face à une réalité financière tendue, l'association Familles Rurales, en accord avec la municipalité, a décidé de cesser les activités spécifiques des 11-13 ans dès la rentrée 2011-2012.

Notre association accueille une nouvelle bénévole : Patricia Guignard, nous la remercions et encourageons toutes les personnes qui, comme elle, désireraient nous rejoindre à se manifester auprès du centre ou des membres de l'association...

Sans bénévoles, c'est l'avenir même de l'association et du centre qui pourrait être remis en question...

Quelques dates à retenir :

Vide ta chambre : dimanche 6 novembre
(salle des Mottais de 10h00 à 17h30)

Marché de Noël : samedi 10 décembre
(centre périscolaire)

Les 20 ans du Foyer des Jeunes

Le 20 août dernier le foyer des jeunes a fêté ses 20 ans. Cette fête a eu lieu dans le jardin public situé derrière l'église. Environ 200 personnes se sont ainsi réunies.

Les jeunes avaient préparé un site fermé pour que les curieux ne puissent découvrir avant tout le monde ce qui se préparait ! Des stands regroupant toutes les activités produites par le foyer, étaient disposés dans l'enceinte du site. Une scène placée devant les bambous a permis d'accueillir le groupe « La jambe de Frida » qui est composé de jeunes musiciens et chanteurs de Cholet. Ils ont mis l'ambiance dès l'apéritif et ont continué après le repas pour lancer la soirée dansante. Une photo de toutes les personnes de la soirée a été prise derrière l'école, le nombre 20 a été formé lors de la photo pour l'occasion. C'est un couscous que les gens ont pu déguster pendant le repas, en regardant les animations préparées par les jeunes pour animer le public bazogeais.

Le foyer des jeunes remercie tous ceux qui sont venus avec eux lors de cette soirée fêter cette vingtième année.

Lors de l'assemblée générale du foyer, le 4 novembre 2011, un bilan complet de l'année et de la fête sera présenté.



Comité des fêtes

La saison 2010 – 2011 est en passe de se terminer pour l'équipe du comité des fêtes. Le dernier préveil a été une réussite grâce à un week-end ensoleillé sans une seule goutte de pluie... ce qui est assez rare pour être indiqué !

La course pédestre du samedi a rassemblé une centaine de coureurs autour du château de la Rairie. Dans la soirée, le feu, préparé et tiré par notre équipe locale, a encore une fois tenu ses promesses en émerveillant le parc public pendant près d'un quart d'heure. Nous tenons à remercier tous les bénévoles, qui ont rendu service au bar, aux grillades ou sur le bord des routes durant le préveil.

Mais où se déroulera donc le prochain préveil ? Nous n'avons aujourd'hui pas de réponse certaine mais le préveil devrait encore exister l'année prochaine !

Le prochain événement pour l'association sera l'**assemblée générale du samedi 12 novembre**. Nous faisons d'ores et déjà appel aux volontaires qui veulent intégrer le comité des fêtes. Ils seront les bienvenus !

Comme chaque année, le comité participe au **Téléthon les 2 et 3 décembre**. Cette année, nous comptons sur votre imagination pour fabriquer **le train de Noël**. En effet, chaque quartier va fabriquer son wagon et, comme pour la crèche et la maison, nous nous retrouverons à 16h00 pour assembler le train.

Les dimensions maximales requises pour les wagons sont de :

- > 1.20 m de long
- > 1.20 m de haut
- > 80 cm de large
- > Les roues sont fournies (voir avec Sébastien Loiseau).



Chaque quartier a son responsable et les thèmes des wagons par quartier sont les suivants :

 La **locomotive** pour Belon.
Responsable : Didier Annereau et Yannick Brousseau

 La **banquise** pour les Erables, Bel Air et la Mairie.
Responsable : Sébastien Guitton et Jérôme Mignet

 Les **lutins** pour la Foliette
Responsable : Julien Méchineau

 Le **Père Noël** pour les rues d'Anjou, du Château et le vieux bourg
Responsable : Caroline Botton et Ludivine Boisseau

 Le **sapin** pour La route de Chavagnes et la rue des Mauges
Responsable : Sébastien Loiseau et Benoist Bonnin

 Les **cadeaux** pour les Oranchères et la rue de la Vendée
Responsable : Emmanuel Gautron et Laurent Jobard

 La **Poste** pour les rues des Nouelles et du bois Joly
Responsable : Emmanuel Godet

Petite précision, le choix des quartiers n'a rien à voir avec l'inter quartier du mois de janvier !!!

Puis, pour fêter l'approche de Noël, nous nous retrouverons près de la crèche le samedi 17 décembre. Le Père Noël devrait être présent en calèche pour collecter les demandes des enfants. Une photo des nouveaux nés de l'année 2011 sera prise dans une salle de la mairie.

En dernier point, nous revenons sur le matériel disponible à la location pour des prix modérés et même nuls pour les associations. Afin que tout le monde puisse en bénéficier, il paraît important de veiller à le respecter tant au niveau de sa propreté que lors du rangement dans le local.

Le comité des fêtes

LE BAZOGES EN PAILLERS

Société de chasse

La société de chasse de Bazoges en Paillers a réuni ses adhérents le 11 septembre en assemblée générale de pré ouverture pour la saison 2011-2012. Lors de cette assemblée, huit sociétaires sur dix et deux permissionnaires ont répondu à l'invitation du président Rémi Guittou. Lors de cette réunion, il a été présenté le bilan financier annuel ainsi que le règlement pour cette saison de chasse.

Le conseil d'administration composé de 6 membres s'est réuni plusieurs fois dans l'année pour préparer cette nouvelle saison.

Un bracelet de lièvre est attribué pour chaque chasseur depuis deux ans suite à une baisse d'effectifs au sein de la société.

Depuis ces deux dernières années, une dynamique renaît au sein de l'équipe chasseur suite à l'agrément de nouveaux piégeurs et avec la parfaite collaboration du monde agricole. Que cette collaboration ne s'arrête jamais !!!!!

De plus, une réflexion est en cours pour une éventuelle convention pour le faisan en partenariat avec la Fédération des Chasseurs de Vendée. Depuis plusieurs années, il a été fabriqué 6 volières de rappel et implanté plus de 100 agrainoirs sur les 600 hectares de terres chassables que compte la société.

Nous rappelons aussi que pour le bon fonctionnement de la société une fête est organisée pour 2012, la date est fixée au 10 mars.

En conclusion, nous remercions les propriétaires et les agriculteurs pour la confiance qu'ils nous accordent pour la gestion des nuisibles, du petit et du grand gibier.



USBB Football



L'USBB s'est lancée pour sa dix-neuvième saison. Après avoir connu un exercice 2010-2011 riche en résultats avec l'accession de la B et de la C, une troisième place pour l'équipe fanion. Celle-ci sera sûrement plus délicate pour nos deux réserves où le niveau de jeu se trouve plus élevé. Mais avec envie, entraînement, présence notre place peut s'y faire. Quand à l'équipe fanion le championnat reste la priorité sans toutefois négliger les matchs de coupes qui maintiennent l'entrain et qui s'avèrent toujours intéressants financièrement.

La création des U19 nous permet de préparer le terrain pour nos futurs séniors. Avenir important pour la pérennité du club.

Nos U15 partis du côté de Saint Fulgent auront la possibilité de progresser sous la tutelle de Philippe Chabot diplômé BE1. Une bonne expérience. Les U13 divisés en deux équipes se sont vus renforcés par les U11 afin d'élargir l'effectif. Quant aux plus jeunes des U11 au U7, ils continuent leur apprentissage du football par les entraînements et divers plateaux du samedi.

Pour cette nouvelle saison plusieurs sponsors nous ont fourni de nouveaux jeux de maillots Cap Paysage pour les séniors A, Pressac pour la B et le Crédit Agricole pour les U19. Merci à eux pour leur soutien.

Pour terminer, merci à la commune de Bazoges qui a investi dans un arrosage intégré sur le stade.

Bonne saison à tous



SAISON 2011/2012

Suite à la présentation de la rétrospective de l'année écoulée lors de l'assemblée générale du 26 août dernier, les inscriptions pour la saison 2011/2012 ont pu être enregistrées. Le club enregistre une baisse du nombre de licences passant ainsi de 86 à 72 licenciés. La répartition selon les catégories est la suivante :

- -18 ans filles : 16
- -18 ans garçons : 27
- Séniors dames : 10
- Séniors hommes : 19

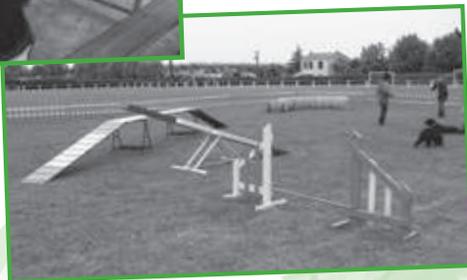
A noter que sur le nombre total des licenciés, tous participent au cours d'entraînement proposés par les initiateurs (Jacky Youx et Abel Mebarka) lors de 14 séances se déroulant du lundi au vendredi à partir de 18h00.

On peut noter aussi suite à cette assemblée un bon résultat sportif et un résultat comptable satisfaisant.

FÊTE DE JUIN

Le samedi était consacré aux enfants, avec des animations diverses pour les jeunes licenciés de (-11ans). L'après-midi de cette journée permettait aux enfants non licenciés, de venir s'exercer à la pratique du tennis autour d'activités ludiques.

Les activités proposées lors de la fête du 11 et 12 Juin dernier : jeux de société prêtés par la périscolaire de Bazoges et dressage canins animé par Mme Nathalie Clavières assistée de 3 personnes, qui nous ont fait découvrir l'apprentissage à l'obéissance des chiens par quelques parcours d'obstacles.



CHAMPIONNAT D'HIVER

Pour ce championnat, 6 équipes sont inscrites pour disputer des rencontres se déroulant entre le mois de novembre 2011 et le mois d'avril 2012. 2 équipes jeunes et 4 équipes séniors sont ainsi engagées.

- 11/12 ans Garçons
..... 3^{ème} division départementale
- 15/18 ans Garçons
..... 3^{ème} division départementale
- Séniors Dames
..... 1^{ère} division départementale
- Séniors Hommes, équipe 1
..... Pré régionale
- Séniors Hommes, équipe 2
..... 3^{ème} division départementale
- Séniors Hommes, équipe 3
..... 4^{ème} division départementale

RÉSERVATION DES COURTS DE TENNIS :

A partir de début octobre, la réservation des courts se fera sur le planning mis à disposition à côté du mobil-home près du court extérieur. Le retrait des clés se fera au Relais Saint Hubert en échange de la licence pour les licenciés du club, ou en payant 7 euros pour les non licenciés.

Le bureau

Osthéopathe

Depuis le 1^{er} août 2011, mademoiselle Anne LUY (domiciliée à Bazoges) vient de s'installer en tant qu'ostéopathe au 13 place des Arcades à Saint Fulgent. Elle pratique aussi bien une ostéopathie fonctionnelle que des manipulations. Les consultations sont sur rendez-vous, vous pouvez la contacter au 02.51.07.96.54.





NAISSANCES 2011

• BARON	Noa	10 janvier 2011
• BARTHELEMY	Manon	18 janvier 2011
• BOUMARD	Gabin	25 janvier 2011
• GUITTON	Alix	1 ^{er} février 2011
• LOIZEAU	Zélie	23 février 2011
• JOBARD	Leny	9 mars 2011
• CAILLIBOT	Enzo	14 mars 2011
• BAUDON	Anatole	30 mars 2011
• BOURASSEAU	Nolan	14 avril 2011
• SAULNIER	Raphaël	17 avril 2011
• JAMIN	Emma	25 mai 2011
• GAUTRON	Lucas	28 mai 2011
• GAUTRON	Nathan	28 mai 2011
• MEBARKA	Noémie	30 mai 2011
• PICOT	Alyssia	28 juin 2011
• REMAUD	Noé	3 juillet 2011
• ROUSSEL	Prune	4 juillet 2011
• GOULET	Johan	8 juillet 2011
• BENARD	Léon	29 juillet 2011
• DURANDET	Mia	13 septembre 2011
• COINDET	Léna	15 septembre 2011
• MARTINEAU	Joris	30 septembre 2011
• MARNIER	Nathan	10 octobre 2011

MARIAGES 2011



• BADREAU Eric & BOTTON Caroline	24 avril 2011
• PLUCHON Alban & CALVEZ-CAILLE Laetitia	30 avril 2011
• COSSON David & MADUBOST Laëtitia	4 juin 2011
• COUSSEAU Damien & ROME Lise	11 Juin 2011
• BOSSARD Franck & MENARD Catherine	25 juin 2011
• DAHERON Guillaume & PERRAUD Audrey	13 août 2011
• FONTENEAU Gaël & PAJOT Lola	23 septembre 2011
• HAY Mathieu & GABORIEAU Elise	24 septembre 2011
• BLOCH Sacha & LEJEUSNE Lizenn	24 septembre 2011

Infos

diverses

DECES 2011



• JAMIN Jean	6 février 2011
• EVELIN Denise (épouse CAILLAUD)	20 février 2011
• BARBOTTEAU Roland	13 avril 2011
• ANNEREAU Jacky	17 juin 2011

Calendrier des manifestations

Samedi 29 octobre	Banquet des dizaines
Vendredi 4 novembre	Foyer des Jeunes..... Assemblée générale
Samedi 5 novembre	P'tit Musée Soirée théâtre
Dimanche 6 novembre	Périscolaire «Vivre ta chambre»
Vendredi 11 novembre	USBBConcours belote
Samedi 12 novembre	Comité des fêtes Assemblée générale
Vendredi 25 novembre	OGEC Assemblée générale
Samedi 26 novembre	AFN.....Pot au feu
Samedi 3 décembre Téléthon
Samedi 10 décembre	Périscolaire Marché de Noël
Dimanche 11 décembre	OGEC Fête des enfants
Samedi 17 décembre	Comité des fêtes Père Noël
Foyer des Jeunes.....	Arbre de Noël
Samedi 7 et dimanche 8 janvier Vœux du Maire
P'tit Musée	Théâtre
Dimanche 15 janvier	Tennis..... Galette des rois
Jeudi 19 janvier	Ass. Maternelles Chavagnes Assemblée Générale
Samedi 21 janvier	Foyer des jeunes Vente de croissants
Samedi 28 janvier	Comité des fêtes Inter quartiers palets

Enigme du bulletin précédent

Rappel de l'énigme du dernier bulletin

Dans une pièce, il y a trois ampoules éteintes. Dans le couloir, il y a trois interrupteurs qui permettent de les allumer.

Depuis le couloir, il est impossible de voir les ampoules.

On a le droit d'aller une seule fois dans la pièce.

Peut-on retrouver quel est l'interrupteur de chaque ampoule ?

Réponse :

- 1) Allumez le 1^{er} interrupteur.
- 2) Au bout de 5mn, éteignez-le, allumez le 2^{ème} et allez dans la pièce.
- 3) Le premier interrupteur commande l'ampoule qui est éteinte et chaude.

Le second commande celle qui est allumée.

Le troisième commande la dernière.

Nouvelle énigme

Essayez de répondre aux questions suivantes. Attention, les réponses ne sont pas aussi évidentes qu'elles semblent l'être !

- Combien de temps a duré la guerre de cent ans ?
- Où sont fabriqués les chapeaux Panama ?
- En quel mois les Russes fêtent-ils la révolution d'octobre ?
- De quoi est fait un pinceau en poil de chameau ?
- Les îles Canaries ont été nommées d'après quel animal ?
- Quel est le prénom du roi George VI ?
- Quel est la couleur du roselin pourpré ?
- De quel pays proviennent les groseilles chinoises ?
- Quelle est la couleur de la boîte noire d'un avion de ligne commercial ?
- Combien de temps a duré la guerre de trente ans ?

Rappel de l'énigme du bulletin du mois d'octobre

Trois cartes sont placées sur une table de poker. On ne voit pas leurs faces.

Indices :

- 1) À gauche de la reine, il y a le valet.
- 2) À la gauche d'un pique, il y a un carreau.
- 3) À la gauche d'un cœur, il y a un valet.
- 4) À la droite d'un roi, il y a un pique.

Question : identifiez les cartes.

Réponse : Roi de carreau, valet de pique, reine de coeur

Nouvelle énigme

Le goûter

Cinq enfants veulent une collation.

Il y a : une orange, une brioche, une pomme, un pain au chocolat et un pain aux raisins .

Indices :

- Michelle n'aime pas le chocolat et déteste les oranges.
- Irène adore les raisins.
- Pierre et Sarah ne veulent pas du pain au chocolat.
- Pierre et Jean sont les seuls à aimer la pomme.

Question : Identifiez leur goûter.

Le conseil du jardinier



En novembre, l'automne est là et l'hiver se prépare activement dans les allées du jardin. Les derniers bulbes doivent être arrachés et remisés. Les plantes fragiles reçoivent d'urgence leurs protections d'hiver pour repartir de plus belle au printemps.

C'est aussi l'époque de planter les bruyères, les chrysanthèmes et les bulbes de printemps (perce-neige, crocus, narcisses, tulipes,...). N'oubliez pas les pensées et les primevères qui égayeront vos allées dès les premiers rayons de soleil. Les rosiers butés et taillés, il ne restera plus qu'à rentrer les dahlias après les premières gelées. Le sol encore chaud est très humide. Les vivaces en profitent pour s'installer en préparation de la belle saison à venir.

Au potager, il est temps de récolter la mâche et les crosnes. Les feuillages de tomates se retrouvent au compost avec les restes de la dernière tonte du gazon. Au verger, pendant ce temps on s'active. L'automne est la meilleure saison pour faire toutes les plantations de vos arbres et arbustes. Le proverbe est là pour nous le rappeler : « A la Ste Catherine, tout bois prend racine » ! Préférez des spécimens à racine nue pour plus de réussite et surtout n'hésitez pas à procéder à un arrosage abondant ! L'automne est aussi le meilleur moment pour élaguer les arbres ou arbustes.

Au balcon, les potées se doivent d'être rentrées ou pour le moins protégées du gel.

Prochaine parution du bulletin communal : janvier 2012

(Merci de nous faire parvenir vos textes, photos... pour le 31 décembre dernier délai.)

